



BOIS LE ROI

ENVIRONNEMENT & QUALITÉ DE LA VIE

Les sentiers de Bois le Roi

Bois le Roi est doté de **nombreux sentiers** qui permettent de découvrir des **aspects pittoresques de notre village**. En les empruntant, on peut sillonner la commune le long des jardins, au travers de **zones boisées** et à proximité de lieux remarquables. Ils sont souvent praticables, entretenus par la mairie ou certains riverains. C'est l'occasion de les emprunter lors de **promenades en famille dans le calme**, en toute sécurité. Encore faut-il les connaître !

L'association propose de **mettre en valeur ces sentiers, patrimoine vert de la commune** en les intégrant dans des circuits balisés.

La réhabilitation des sentiers passe par la **création d'itinéraires** comme celui que nous vous proposons ci-dessous. L'association rencontrera prochainement la municipalité pour développer ce projet.



Ru aménagé



Lavoir restauré, avenue Foch



Entrée du chemin du Mossu

Quai Olivier Métra

Le **quai Olivier Métra** déjà interdit à la circulation (sauf pour les riverains) est depuis peu, **fermé le week-end à la circulation** par des **barrières**. Cette mesure est le fruit d'une décision conjointe de la municipalité et des riverains.

Ce quai fait partie d'un réseau de pistes cyclables : « **EuroVelo 3** » ou « **Scandibérique** ».

C'est une vélo-route qui part de **Norvège** et se termine à Saint-Jacques de Compostelle. Vaste **balade à travers l'Europe** dont **1790 km** en France.

Le quai Olivier Métra devient donc un **espace privilégié**, réservé aux **piétons** et **cyclistes**, et nous nous en félicitons !



Quai Olivier Métra (suite)

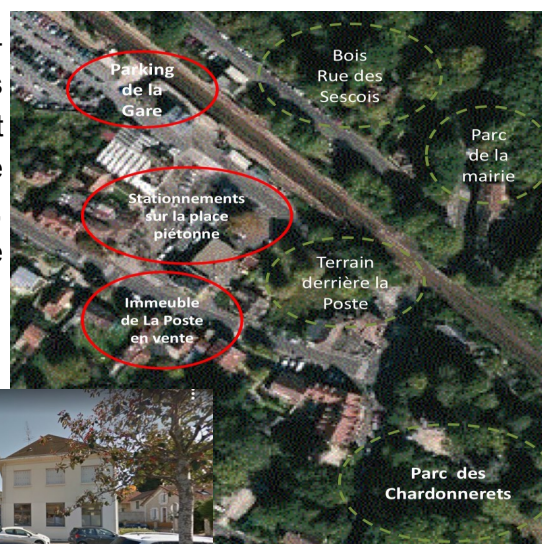
Toujours sur ce quai et **face à l'écluse**, il existe un autre espace comprenant une **grande pelouse avec de nombreux arbres**. Cela en fait également un lieu très paisible. L'association **propose de l'aménager avec quelques bancs, tables et poubelles** pour que les **promeneurs puissent s'y reposer**, observer les péniches ou pique-niquer **en famille**.



Quel avenir pour le quartier de la gare ?

Le **quartier de la gare** conserve encore aujourd'hui l'**esprit village** qui caractérise Bois le Roi: **place pavée**, constructions **basses** et **parcs boisés**: les Chardonnerets, jardin de la bibliothèque et terrain derrière la poste, bois le long de la rue des SESCOIS et parc de la mairie.

C'est une chance et c'est exceptionnel !



Stationnements sur la place du marché



Surélévation possible de La Poste ?

Rejoignez-nous:

Cotisation à partir de 16€ à adresser avec vos coordonnées à notre secrétariat.

Secrétariat
72 avenue Foch
77590 Bois le Roi
contact@blrenvironnement.org

*66% de votre cotisation versée en 2017 est déductible de votre impôt dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Et demain ?

- Quelle **destination** sera donnée au **Parc des Chardonnerets**?
- Comment sera **géré demain le parking de la gare** et ses **flux de voitures**?
- Que **deviendra le bâtiment de La Poste** actuellement en vente?
Sera t-il **surélevé**? Agrandi? ...
- Quel avenir pour le **projet d'immeuble sur la parcelle** à côté de La Poste ? .
- Quel **aspect pour le parc boisé de la rue des SESCOIS** après son achat en son temps par la communauté de communes du Pays de Seine ?

Tout est entre les mains de nos élus !

Adhésion 2017

Notre association dédiée à la protection de l'environnement, est indépendante de toute liste municipale actuelle ou future. Seules vos cotisations nous permettent de développer nos projets. Nous vous remercions pour votre soutien

Nom : Prénom : **Cotisations:**
• de base : 16 € minimum
Adresse : • de soutien : entre 50 € (soit 17 €*) et 199 € (soit 68 €*)
Code Postal : Commune : • membre bienfaiteur : 200 € (soit 68 €*) ou plus
Tél : e-mail : *après déduction fiscale

Règlement de préférence par chèque à l'ordre de l'association



<https://www.facebook.com/blrenvironnement>

www.blrenvironnement.org